

# Entrée

Sous **Articles/entrées** les entrées de marchandises sont enregistrées. La fenêtre suivante s'ouvre :

Vous choisissez l'article souhaité :

- saisir l'abréviation de recherche de l'article
- Saisie de la désignation de l'article ou seulement d'une partie de la désignation
- Bouton fonction liste F2
- Pour les étiquettes existantes avec code-barres, en scannant l'article

Si vous devez créer un nouvel article, passez par la fonction de liste (F2) et le bouton **Nouveau** (voir aussi le chapitre [artikel\\_eingeben](#) .

Après avoir sélectionné votre article, cliquez sur **Continuer**, vous verrez apparaître la fenêtre „Réception d'articles“ :

Le fournisseur est repris conformément à la saisie dans la fenêtre d'article. Après avoir saisi le nombre d'entrées de marchandises et saisi le prix EK, le choix suivant est disponible :

- Sous **Nouveau prix** le nouveau CE est défini comme CE effectif.
- Ici, la **Moyenne** entre les deux prix EK est calculée et définie comme EK effectif.
- Sous **Calculé** on utilise le calcul qui est enregistré dans l'article.



Il est préférable de discuter avec votre service comptable du choix à faire.

Les autres données se rapportent au bon de livraison ou aux conditions de livraison. Si vous ne souhaitez pas d'impression d'étiquettes, décochez la case.